



COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

Présidence : Mme Sonia BRAU, Maire

Présents : Mme BRAU Sonia, M. SAMAMA Joseph, Mme DUCHON Lydie, M. LANCELIN Henri, Mme MARVIN Sophie, M. de NAZELLE Jérôme, Mme BARRÉ Anne, M. DANTAS Isidro, Mme KHALDI Olga, M. BOIRE Vladimir, Mme BULLIER Jessica, M. JOURDAN Yves, M. DEGROOTE Georges, Mme ROUSSEAU Marie-Laure, M. CREMER Etienne, Mme GRATECAP Karine, M. BELLOTTI Cédric, Mme LACROIX Graziella, M. PERUCH Stéphane, Mme SANDRIN Clara, M. CLAIREMBAULT Freddy, Mme DOUET Flore, M. ANELLI Dominique, Mme LAMARRE Maggy, M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie (arrivée à 20h07 au point n°3), M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. GHERRAS Bilal, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra

Absents excusés : Mme Virginia DA SILVA pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme QUINTARD Joselyne pouvoir à M. Etienne CREMER, M. Vincent VICTOR pouvoir à M. Vladimir BOIRE,

Secrétaire : Mme SANDRIN Clara

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	31	30

Réf : 2026/04/1 - OBJET : Budget Ville - Compte de gestion 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et 2121-31 ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le

Accusé de réception en préfecture
074217865458-20260406-2026-04-11-01
Date de réception préfecture : 13/05/2026

comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état des actifs, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article unique : Déclare par 32 voix pour et 3 abstentions (Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra) que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le comptable public, et visé conforme par l'ordonnateur, présente les mêmes résultats que le compte administratif.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

04800 - SAINT CYR L ECOLE

Exercice 2025

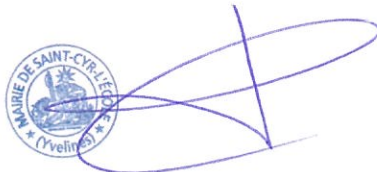
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	12 536 772,42		3 220 417,25		15 747 189,67
Fonctionnement	5 507 696,89	5 507 696,89	5 120 481,92		5 120 481,92
TOTAL I	18 034 469,31	5 507 696,89	8 340 899,17		20 867 671,59
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	18 034 469,31	5 507 696,89	8 340 899,17		20 867 671,59

Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le :

13 MAI 2026

Sonia BRAU

Maire



Clara SANDRIN

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20260408-2026-04-1R-DE
Date de réception préfecture : 13/05/2026